CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E110291** **VALABLE JUSQU'AU** **15/12/2026**

ÉDITÉ LE 10/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2005

Raison sociale : EURL AMB CHARPENTE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 12/04/2024

Capital : 151 000

30 CHEMIN DE PRE ESSARTE
38140 REAUMONT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 483388252

Siret : 483 388 252 00023

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 09068

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021209135604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021209135604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 06 63 79 73 41 **Fax :**

Portable : 06 63 79 73 41

Responsabilité légale :
BENSALEM ABDEL-MALIK GÉRANT

Site Internet : http://www.amb-charpente.com

E-mail : ambcharpente@gmail.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 549 157 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	2	01/10/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/04/2026 11:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E110291** **VALABLE JUSQU'AU** **15/12/2026**

ÉDITÉ LE **10/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2005
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 12/04/2024
Capital : 151 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 483388252

Siret : **483 388 252 00023**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 81 09068

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021209135604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021209135604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **EURL AMB CHARPENTE**

30 CHEMIN DE PRE ESSARTE
38140 REAUMONT

Téléphone : 06 63 79 73 41 **Fax :**
Portable : 06 63 79 73 41

Site Internet : http://www.amb-charpente.com
E-mail : ambcharpente@gmail.com

Responsabilité légale :
BENSALEM ABDEL-MALIK GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	01/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.